



Discours des vœux 2024 du Directeur général de l'ARS Occitanie adressés à tous les acteurs de la santé en région Occitanie

Montpellier - 15 janvier 2024 *(Seul le prononcé fait foi)*

Mesdames et messieurs les Préfets

Mesdames et messieurs les Parlementaires

Madame la Présidente de la Région Occitanie, Monsieur le Président en charge de la santé,

Mesdames et messieurs les présidents des Conseils Départementaux, des métropoles de Toulouse et Montpellier, des communautés d'agglomération et de communes,

Mesdames et messieurs les maires,

Mesdames et messieurs les élus régionaux, départementaux et communaux,

Madame la Rectrice de l'académie de Montpellier, chancelière de la région académique, Monsieur le Recteur de l'académie de Toulouse, et l'ensemble des services régionaux et départementaux de l'Education Nationale,

Messieurs les Présidents d'Université, mesdames et monsieur les doyens des facultés de médecine et de santé,

Mesdames et messieurs les représentants des internes,

Mesdames et messieurs les directeurs régional et départementaux des finances publiques,

Mesdames et messieurs les représentants des services régionaux et départementaux de l'Etat, de la justice, de la pénitenciaire, chers collègues, ainsi que vos équipes,

Mesdames et messieurs les présidents et directeurs des organismes d'assurance maladie et de sécurité sociale,

Mesdames et messieurs les membres du conseil de surveillance de l'ARS Occitanie,

Monsieur le Président de la conférence régionale de santé de l'Occitanie, ainsi que l'ensemble des présidents des commissions spécialisées et leurs membres,

Mesdames et messieurs les présidents des conseils territoriaux de santé, et l'ensemble de leurs membres,

Monsieur le Président de France Asso Santé, Mesdames et Messieurs les usagers du système de santé et leurs représentants,

Mesdames et messieurs les présidents et délégués régionaux des fédérations publiques, privées à but ou non lucratif, des secteurs hospitalier et médico-social,

Mesdames et messieurs les présidents des conseils des ordres professionnels régionaux et départementaux, et leurs membres,

Mesdames et messieurs les présidents des 10 unions régionales des professionnels de santé libéraux, ainsi que l'ensemble des professionnels de santé libéraux,

Mesdames et messieurs les directeurs des SAMU-centre 15 et des services d'incendie et de secours, et leurs équipes,

Madame la directrice de l'observatoire régional des urgences et ses équipes, Madame la directrice du GRADES et ses équipes,

Mesdames et Messieurs les présidents et directeurs des fédérations régionales des centres de santé, des maisons de santé pluriprofessionnelles, des dispositifs d'appui à la coordination,

Madame et messieurs les directeurs généraux des centres hospitaliers universitaires de Montpellier, Toulouse et Nîmes, messieurs les directeurs généraux des instituts de lutte contre le cancer, mesdames et messieurs les directeurs des établissements de santé et médico-sociaux, ainsi que l'ensemble des personnels et leurs représentants,

Mesdames et messieurs les présidents de commissions médicales d'établissements des établissements de santé, ainsi que l'ensemble des professeurs et des docteurs,

Mesdames et messieurs les présidents et directeurs des fondations et associations dans le secteur de santé, de la prévention, de la santé environnementale, du soin, du médico-social et du social, et toutes leurs équipes,

Mesdames et messieurs les présidents et directeurs de l'ORS-CREAI, de l'IREPS, et autres institutions en santé, et leurs équipes

Mesdames et messieurs les acteurs de la santé en région Occitanie en vos grades et qualités,

Mesdames et messieurs les journalistes,

Chers amis,

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour votre présence ici ce soir, dans ce lieu symbolique illustrant parfaitement la politique de santé que nous portons collectivement ensemble dans un souci de solidarité. Je remercie donc l'association des Compagnons de Maguelone, et tout particulièrement son président et son directeur général, ainsi que les personnes vivant avec un handicap qui en assurent le fonctionnement, de nous accueillir ici, au Domaine du Grand Puy. Il est toujours difficile de trouver le lieu idéal pour présenter ses vœux. L'année dernière j'avais opté pour la visioconférence mais je sais que certains avaient été frustrés. Alors cette année j'ai choisi de présenter mes vœux aux acteurs de la santé chez l'un de vous, depuis ce domaine prestigieux, symbole de l'inclusion et de l'insertion réussies. Je lance donc dès ce soir un appel à projets pour choisir le futur lieu des vœux en 2025 !

Ensuite, vous l'aurez remarqué, j'ai souhaité vous adresser mes vœux conjointement avec le président de la conférence régionale de santé et de l'autonomie, cher Professeur Laurent Schmitt, que je remercie d'avoir accepté. Je crois fortement et sincèrement à la démocratie en santé. La CRSA c'est le Parlement régional de la santé ; les conseils territoriaux de la santé, ce sont les parlements départementaux de la santé, dont les missions sont élargies et renforcées avec la publication de la loi sur l'accès aux soins en décembre dernier. Je souhaite, et ce sera d'ailleurs mon premier vœu, que la CRSA et les CTS soient les véritables maîtres d'œuvre de notre projet régional de santé, que nous avons élaboré et adopté ensemble en 2023 ; d'où sa cosignature avec le Président de la CRSA. Et vous le savez nous sommes la seule région à avoir territorialisé le PRS, avec 13 schémas départementaux de santé, anticipant ainsi les projets territoriaux de santé désormais inscrits dans la loi. CRSA et CTS, vous êtes les représentants des acteurs de la santé en Occitanie, et à ce titre, il vous appartient, bien sûr avec l'agence régionale de santé à vos côtés et l'ensemble de ses équipes, de construire avec nous les bonnes décisions et à répondre aux ambitions du PRS pour la santé des habitants. Je sais pouvoir compter sur votre engagement.

2023 aura été l'année de la publication de notre projet régional de santé pour les 5 ans à venir. Je voudrais à ce titre toutes et tous vous remercier pour votre contribution active et constructive. J'avais souhaité une vraie concertation, qui prenne en compte vos propositions, et je crois pouvoir dire que nous l'avons fait, avec sûrement des améliorations nécessaires que nous ferons en 2028 ! Ce PRS c'est notre feuille de route à toutes et tous, il n'y en a pas d'autre, si ce n'est bien sûr les réformes et transformations nationales que nous mettrons en œuvre, mais qui sont déjà prises en compte dans notre projet.

Ce PRS, j'ai souhaité qu'il soit la traduction concrète de la refondation de notre système de santé portée par le Président de la République. Au-delà des nombreuses actions issues des CNR santé organisés à la fin de l'année 2022 et que nous avons rendues opposables dans le PRS (donc oui elles seront bien toutes mises en œuvre, et certaines le sont déjà), c'est avant tout une nouvelle méthode : travailler conjointement à la santé pour tous partout dans nos territoires. Audacieux, nous l'avons été en confiant la parole aux citoyens, aux habitants de notre région ; en leur demandant ce qu'ils voulaient en matière de santé. C'est plus de 22 000 réponses que nous avons reçues, analysées, dans le cadre de cette fabrique citoyenne mise en place, et j'ose le dire, qui est une première en matière de santé dans notre région. Nous devons changer notre approche et partir des besoins des habitants et non pas de l'offre de santé existante.

Car oui nous sommes ambitieux, non pas parce qu'il faut l'être comme toujours dans un projet, mais parce que nous avons deux défis majeurs à relever dans notre région en matière de santé. Le premier défi est démographique avec les 40 000 nouveaux citoyens qui viennent s'installer ici, chez nous (et oui c'est officiel nous sommes la 4^{ème} région de France en nombre d'habitants, et bientôt la 3^{ème}), et le défi du vieillissement de nos populations, tous avec leurs besoins en santé. Certains me disent que nous sommes trop ambitieux, que nous n'avons pas les moyens nécessaires pour y répondre, que notre système de santé est en difficulté par manque de personnels. Ce à quoi je réponds, sans pour autant nier les difficultés, que des moyens conséquents sont alloués à la santé : 25 milliards d'euros de moyens sont consacrés par l'Assurance maladie, 1 milliard d'euros supplémentaire par an depuis 2020 (et cela va continuer comme l'ont annoncé le Premier Ministre et la Ministre) ; cela représente 67 millions d'euros par jour ; sans compter les autres sources de financement comme les collectivités territoriales ainsi que les mutuelles. Nous vous devons d'ailleurs la transparence sur ces sujets financiers, nous avons commencé à le faire dans le PRS, mais je m'engage à vous communiquer le détail de l'utilisation des crédits de l'assurance maladie en région et par département. Cela doit faire aussi partie de la réduction des inégalités de santé. De toute façon, les besoins sont là et ne vont cesser de croître (1 million d'habitants supplémentaires en 2040) ; nous devons prendre les bonnes décisions aujourd'hui pour mieux y répondre demain. Les réformes engagées pour renforcer l'attractivité des métiers de la santé commencent à porter leurs fruits. Car c'est avec de l'ambition et de l'optimisme que nous rendrons nos métiers de la santé attractifs, pas l'inverse.

Le second défi ambitieux auquel nous devons répondre, et vous y êtes confrontés tous les jours, c'est le réchauffement climatique et ses effets directs et indirects sur la santé de nos concitoyens. Nous sommes la région de France la plus touchée. Le réchauffement climatique, c'est bien entendu la période de canicule de plus en plus longue (l'été dernier nous l'a encore montré) ; mais c'est également l'impact sur nos richesses en eau, qui diminuent et mettent certains départements dans une situation extrêmement difficile ; sur la prolifération des maladies jusqu'ici réservés aux zones tropicales. Sans oublier les phénomènes météorologiques, les incendies, l'impact sur la qualité de l'air. Nous devons accompagner nos populations pour apprendre à vivre avec ce réchauffement climatique, et en premier lieu les personnes les plus fragiles et éloignées du système de santé (personnes vivant dans la précarité, âgées et en manque d'autonomie, et les enfants). Il faudra également mener des actions de prévention fortes en matière de préservation de la santé environnementale, si nous ne voulons pas continuer à subir les effets de ce réchauffement. C'est tout l'enjeu du projet régional de santé et environnement, pleinement intégré au PRS, et que nous portons conjointement avec les services de l'Etat, la DREAL en particulier, et la Région. Car la santé environnementale c'est l'affaire de tous, et toutes les actions qui contribuent à améliorer celle-ci sont autant d'actions qui permettront au système de santé de mieux fonctionner et de s'adapter.

Alors ces deux défis, que nous partageons je le sais, nous devons y répondre ensemble et selon la méthode du CNR santé. Il est primordial que l'ensemble des acteurs de la santé que vous êtes, les parties prenantes de la santé pour reprendre l'expression d'un ancien Ministre de la santé et de la prévention, travaillions main

dans la main, en pleine confiance et responsabilité, quel que soit notre champ de compétence. Alors je vais me risquer à les citer et même s'il n'y a pas d'ordre il faut bien commencer.

En premier lieu, il y a bien entendu les plus de 300 000 professionnels de santé, hommes et femmes, qui chaque jour et chaque nuit, s'emploient à répondre aux besoins de santé de nos concitoyens, que ce soit en secteur libéral en cabinet ou en exercice regroupé, en centre de santé, à l'hôpital, en clinique, en Ehpad, à domicile, dans les services et établissements pour personnes vivant avec un handicap, mais également toutes celles et ceux qui travaillent dans les associations de prévention et d'éducation à la santé, dans les établissements pénitentiaires. Je voudrai leur rendre hommage, quel que soit le métier qu'ils et elles effectuent, car la santé c'est une grande famille, c'est une équipe. Alors oui nous rencontrons encore des difficultés car tout simplement nous n'avons pas le nombre de professionnels de santé suffisant. Mais nous y travaillons ardemment que ce soit avec les facultés de médecine et leurs coordonnateurs de spécialités mais également, en matière de formation des médecins, les représentants des internes (nous avons les deux facultés les plus attractives de France, le major de promo des 6èmes années de médecine a choisi cette année Montpellier-Nîmes pour faire son internat). Nous mettons en place des expérimentations pour avoir plus d'internes et surtout garder nos étudiants ; avec la Région nous collaborons en matière de formation aux autres métiers de la santé et du social, au plus près des territoires, dans des instituts de formation renforcés et reconstruits, avec un nouveau schéma régional des professions de santé adopté en même temps que le PRS. On peut citer également l'investissement sur les internats comme à Albi ou à Rodez. Les mesures du Ségur portent leurs fruits dans les établissements, qui commencent à recruter à nouveau ; les résultats sont là, ne baissons pas les bras et nous continuerons à vous accompagner. Car vous connaissez ma vision : mieux vaut avoir plus de personnels de santé que pas assez ; et que ce qui coûte c'est le manque de personnels, pas le surplus. C'est le mot d'ordre que je donne aux directions d'établissements, ce qui n'est pas contradictoire avec la recherche de la performance, pour prendre en compte les innovations. A ce propos vous me permettrez de saluer l'excellence de nos universités et des équipes dans nos établissements régionaux ; et pour illustrer mes propos je citerai les deux instituts hospitalo-universitaires obtenus l'année dernière à Toulouse et à Montpellier, mais également les nombreux projets de recherche, certains étant même bénéficiaires de la dernière vente de charité des hospices de Beaune, chère à mon cœur comme vous le savez.

Ensuite il y a les usagers et leurs représentants. Car n'oublions jamais que si nous sommes là, c'est pour et uniquement pour eux. Je voudrai remercier l'engagement à nos côtés de France Asso Santé, de son président et de ses équipes, de tous les représentants des usagers dans nos institutions, dans les hôpitaux et cliniques, dans les ESMS (je pense en particulier au rôle important des conseils de la vie sociale et à la nécessité de lutter contre la maltraitance). Nous sommes attentifs à leur regard sur notre système de santé, à l'expression de leurs demandes comme à leurs réclamations parfois, mais aussi et surtout à l'importance de les associer davantage en amont de nos décisions pour la santé. Nous poursuivons et amplifions la démarche des patients partenaires ; je souhaite que la commission spécialisée des usagers puisse avoir connaissance des demandes d'autorisation sanitaires et médico-sociales, tout comme les CTS. Bien entendu nous continuerons les travaux engagés par la fabrique citoyenne et mettrons en œuvre le contrat avec France Asso santé.

Il y a bien sûr les élus. Je pense en premier lieu à la Région et son engagement sur la santé. Je l'ai déjà dit en matière de formation, mais je tiens aussi à souligner les actions du GIP ma santé ma région avec l'ouverture déjà d'une quinzaine de centres de santé et l'accompagnement financier dans le cadre du CPER des opérations d'investissements hospitaliers du Ségur (Auch, Montauban, Millau-Sainte-Affrique mais également Lavelanet). Ensuite les conseils départementaux, avec lesquels nous nous employons à mettre en œuvre ensemble leur schéma autonomie, tout comme ils s'emploient à mettre en œuvre notre PRS. A ce titre nous avons signé en décembre dernier le premier pacte territorial santé et autonomie dans l'Aveyron, en présence de la Ministre, avec le Président du Conseil Départemental, le Préfet et le président du CTS. Nous devons faire de même en 2024 dans les 12 autres départements. Nous expérimenterons le service public départemental de l'autonomie inscrit dans le projet de loi du bien vieillir dans les départements de l'Aveyron et de l'Hérault (mais également dans les 3 autres départements volontaires non retenus dans le cadre de l'appel à projets national que sont les Hautes-Pyrénées, le Lot et le Gard, car je ne me résous jamais à dire non aux volontaires). J'installerai à la fin de ce mois le comité régional de mise en place des solutions/réponses supplémentaires pour nos personnes en situation de handicap, annoncées par le

Président de la République, avec l'ensemble des Conseils départementaux et des Maisons départementales des personnes handicapées, et les acteurs eux-mêmes bien sûr. Et nous allons être pragmatiques : la première ministre a annoncé 153 millions d'euros pour l'Occitanie, nous devons être au rendez-vous, nous devons faire plus et nous y arriverons car les personnes vivant avec un handicap nous attendent fortement. Et enfin avec les métropoles, les agglomérations et les communes avec lesquelles nous signons des contrats locaux de santé et de santé mentale, qui traduisent nos actions concrètes en matière de santé. C'est plus de 30 CLS déjà signés (comme à Perpignan, Montpellier, Sète) et je remercie vivement les maires engagés sur la santé. D'ailleurs je tiens à préciser qu'en 2024 avec le préfet de région, par ailleurs président du conseil de surveillance de l'ARS, nous installerons le nouveau conseil d'administration de l'ARS, faisant une large place aux élus, avec la présidente de région, 3 présidents de conseils départementaux, 1 maire, 1 sénateur, 1 député. Les désignations sont en cours.

Enfin je salue l'ensemble des institutionnels à commencer par les services de l'Etat, et en particulier l'éducation nationale et les rectorats, la DREETS (avec qui nous renforçons notre politique d'inspection et de contrôle, mais également coordonnons nos actions sur l'emploi), la DREAL (avec qui nous portons le PRSE que nous venons de signer en ce tout début d'année), la DRAAF, la DRPJJ (avec qui nous avons renouvelé cette année notre convention de coopération), la DISP (avec qui je propose, au même titre que le PRAPS ou le programme de lutte contre les violences, de faire un programme santé des détenus annexé au PRS), la DRAC (dans le cadre de la reconduction de notre convention car la culture contribue à la santé), la DRAJES (année olympique oblige nous allons promouvoir le sport santé dans tous les territoires), l'ensemble des services départementaux des préfetures. L'Etat ne fait qu'un dans les territoires et cette unicité est garantie par le Préfet, représentant de l'Etat. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle j'ai souhaité que le PRS soit co-signé par le Préfet de région. De la même manière je tiens à remercier la rectrice de l'académie de Montpellier et le recteur de l'académie de Toulouse pour leur engagement à nos côtés, que ce soit sur l'école inclusive (je pense par exemple au collège de Montauban ou à l'école de Gruissan), en matière de prévention ou bien encore de vaccination avec la récente campagne de vaccination contre le papillomavirus dans les collèges (près de 10 000 élèves de 5^{ème} vaccinés dans les collèges).

Mais c'est également l'assurance maladie avec qui nous travaillons main dans la main en matière de prévention, d'accompagnement des professionnels de santé et de bonne gestion des crédits de l'assurance maladie en région. Ce sont les fédérations hospitalières et du médico-social, avec qui nous construisons la politique de santé et mettons en œuvre les réformes. Avec les URPS, et je salue à ce propos leur engagement à travers le guichet interCPTS à qui nous devons un territoire pratiquement 100% couvert, mais également toutes les actions portées en matière d'exercice coordonné, avec en appui la FECOP qui accompagne nos plus de 300 maisons de santé, celui de la fédération des acteurs de la coordination en santé. C'est aussi le rôle essentiel joué par notre nouvelle délégation régionale de la fédération des centres de santé. Et je me permets de dire qu'il ne doit pas y avoir de concurrence entre exercice libéral et salarié, mais au contraire une vraie complémentarité pour répondre aux aspirations des professionnels. Les ordres professionnels en sont d'ailleurs garants. Je ne veux pas oublier non plus nos partenaires essentiels que sont l'observatoire régional des urgences (que toutes les autres régions nous envient) et le GRADES en matière de développement du numérique et de cyber sécurité. Et enfin, car le dialogue social est important, avec les organisations et syndicats représentant les professionnels et personnels de santé.

Et un dernier mot pour nos amis de Catalogne (nous fêterons en 2024 les 10 ans de l'hôpital transfrontalier à Puigcerdá sur le plateau cerdan) et nos amis andorrans avec qui nous avons signé la convention de partenariat sur la santé en cours de ratification. Car c'est aussi cela l'Occitanie, nous sommes au cœur de l'Europe avec des accords transfrontaliers importants, qui doivent aussi nous aider à réfléchir sur notre système de santé.

Alors voilà, j'ai été beaucoup trop long mais il me semblait important de rendre hommage à toutes celles et ceux, c'est à vous, qui font le système de santé en Occitanie, vous qui êtes la traduction vivante de la refondation du système de santé. Je vais essayer de terminer mon propos en citant quelques grandes priorités pour 2024, même si j'en ai déjà esquissé quelques-unes.

En matière de prévention, nous allons poursuivre nos actions sur la santé environnementale (et pour l'anecdote malgré mes détracteurs ce sera y compris sur l'eau avec nos contrôles pour garantir sa qualité), sur la promotion de la santé (nous aurons à nouveau notre campagne « Bon été, bons réflexes » avec la

possibilité cette année d'avoir de la vaccination et de la téléconsultation sur place), sur la vaccination et le dépistage des cancers (nous devons être beaucoup plus proactifs et aller vers les populations les plus éloignées du système de santé ; c'est le sens des mammo-bus que nous finançons dans les territoires, mais également des actions menées conjointement avec l'assurance maladie et les villes ; je pense ainsi à Préventim dans le 65 ou l'épicerie solidaire du Gers). Nous allons aussi appeler tous nos concitoyens à bouger davantage cette année, puisque l'activité physique est le thème de notre grande cause nationale pour 2024. L'Occitanie est une région les plus sportives de France : nous allons donc nous mobiliser activement.

En matière de soins de premier recours, ce sera la poursuite du développement des CPTS et de leur rôle fondamental (y compris d'ailleurs en matière de santé environnementale), la création de nouvelles maisons de santé pluridisciplinaires (avec d'ailleurs la possibilité d'aider l'investissement immobilier dans le cadre du plan 4000 MSP) et l'accompagnement des centres de santé. Mais également le développement des services d'accès aux soins avec l'objectif presque atteint d'avoir un SAS dans chaque département, la mise en œuvre du nouveau décret sur les urgences, un nouveau schéma public-privé territorialisé de permanence des soins. Je me permets de citer également la nécessaire complémentarité entre les SAMU Centre 15 et les SDIS, par le biais du développement des plateformes communes (1 département sur 2 en Occitanie en est pourvu, et nous avons célébré les 25 ans de celle de l'Aude ; et des projets sont en discussion comme par exemple dans le Lot). Sans oublier, et vous avez déjà pu le constater, mon engagement pour mailler le territoire en imagerie médicale, que ce soit en scanner, en IRM, en Tépiscan, car il est important que les moyens de diagnostic soient au plus près des habitants, sachant que tout cela participe à la prévention. Et enfin la reconnaissance massive des hôpitaux de proximité pour mailler le territoire, garantir les ressources et donc le maintien de ces établissements, tout en dérogeant quand il le faut (et vous savez que je n'hésite pas en la matière, c'est certainement pour cela que la Première Ministre a annoncé le droit de dérogation des DG ARS ici chez nous en Aveyron), et en anticipant les délivrances d'autorisation de médecine quand elles n'existent pas ou en maintenant la chirurgie quand elle répond à un besoin. Ne rien s'interdire et les directions doivent être volontaristes sur ce sujet ; avec un nouvel appel à projets dans les semaines qui viennent.

En matière de soins hospitaliers, ce sera bien sûr la délivrance des autorisations en application du PRS, en ayant le souci de la réponse aux besoins, avec la souplesse nécessaire de la procédure et un rôle accru de la démocratie sanitaire comme je l'ai dit tout à l'heure. Une instruction donc de toutes les demandes et un calendrier adapté aux contraintes des uns et des autres. Avec toujours à l'esprit de passer d'une logique de l'offre (les fameux « OQOS » objectifs quantifiés de l'offre de soins) à une logique de besoins (les nouveaux « OQBS » objectifs quantifiés des besoins de soins), et la nécessité de maintenir dans chacun des 13 départements une offre de soins hospitaliers maximale, y compris en matière de cancérologie, passant par une coopération et complémentarité accrues localement entre le secteur public et le secteur privé, et une coopération régionale avec et entre les CHU et les Instituts de cancérologie et les autres établissements ; nous devons dépasser les logiques sectorielles de concurrence pour répondre au défi de l'augmentation des besoins.

Nous poursuivrons la mise en œuvre de la réforme du financement des établissements de santé telle que souhaitée par le Président de la République en MCO, en SMR, en psychiatrie, dans une logique de meilleure distribution des ressources pour mieux répondre aux besoins ; tout comme la mise en œuvre du Ségur sur les investissements hospitaliers et l'accélération des calendriers car ces investissements sont nécessaires pour la qualité de prise en charge, mais également pour fidéliser et attirer les professionnels de santé. A ce titre, en plus des opérations déjà citées, nous accompagnons la restructuration des deux CHU que sont Toulouse et Montpellier, mais également la construction du nouvel hôpital commun à Lannes, et aussi la nouvelle clinique de Ganges ou bien encore les CH de Decazeville et de Lombez.

Je citerai aussi le développement des soins palliatifs avec un objectif non négociable cette année : au moins une unité de soins palliatifs en fonctionnement dans chacun des 13 départements d'ici la fin de l'année (y compris en Lozère ou bien encore dans les Pyrénées Orientales, avec la reconnaissance fin 2023 d'une USP à Bagnères-de-Bigorre) ; la mise en œuvre du programme de lutte contre les violences intrafamiliales et leur prise en charge par la poursuite de la mise en œuvre des Unités d'Accueil Pédiatriques Enfance en Danger avec les services de la justice et des forces de l'ordre que je remercie, en rappelant l'objectif de 1 UAPED par juridiction, donc 16 au total (pas moins de 5 nouvelles UAPED mises en place en 2023 à Narbonne, Béziers, Montpellier, Carcassonne, Rodez, et bientôt Foix) ; la mise en œuvre de Maisons des Femmes, en soulignant

les projets à Montpellier, Béziers, Toulouse, Nîmes (mais nous devons aller plus loin, avec un objectif d'une Maison des Femmes par département) ; la santé mentale, avec la nécessité de dépasser les clivages entre public et privé, entre ville et hôpital, en développant la prévention ; la santé des détenus, avec la possibilité de faire entrer les medicobus dans les établissements pénitentiaires (je vous rappelle à ce propos l'appel à projets national qui vise à avoir un medicobus par département, le premier en fonctionnement étant celui de la Lozère), une réflexion pour faire de véritables hôpitaux ambulatoires dans les établissements pénitentiaires, et notamment ceux en construction, sans oublier la construction de l'UHSA à Béziers (avec une partie consacrée aux mineurs incarcérés).

Et puis permettez-moi, pour faire le lien avec le pacte des solidarités et la réduction des inégalités, d'indiquer que je lancerai un appel à projets pour avoir des solutions de prise en charge des animaux de compagnie à proximité des établissements de santé, pour que ceux-ci ne soient pas abandonnés pendant que leurs maîtres se font soigner ; c'est particulièrement vrai pour les personnes sans domicile fixe, mais également les personnes âgées, les personnes seules ; c'est aussi un facteur de renoncement aux soins, nous devons donc nous en préoccuper.

Enfin concernant le secteur de l'autonomie, nous continuerons à accompagner le grand âge (pour mémoire plus de 64 millions d'euros d'aides accordées en fin d'année 2023), les réflexions sur l'EHPAD de demain, nous serons au rendez-vous comme je l'ai déjà dit pour la mise en œuvre de la loi sur le bien vieillir et la loi de programmation du grand âge. Sans compter bien sûr la mise en œuvre des nouvelles réponses à nos personnes vivant avec un handicap comme je l'ai dit, l'accès aux soins pour ces mêmes personnes (à ce titre nous avons déjà installé les comités départementaux Romain Jacob dans le 65, dans le 34, et nous devons en avoir dans tous les départements). Enfin je ne perds pas de vue nos projets de création de lieux de répit partagé et de vacances, que ce soit à Saint-Blancard dans le Gers, à Montézic dans l'Aveyron ou bien encore pas très loin d'ici à Palavas-les-Flots. Avec, vous le savez, mon souhait d'en avoir un par département. Et nous continuerons à soutenir les investissements immobiliers dans ce secteur, en étant ambitieux et innovant, en accélérant les calendriers comme dans le Tarn-et-Garonne à Labastide-Saint-Pierre.

Voilà mesdames et messieurs ce que je souhaitais partager avec vous ce soir. Cela fait maintenant plus de 20 mois que j'ai été nommé à la tête de l'ARS Occitanie. Sachez que je suis admiratif de notre région, de ses 13 départements que je m'emploie à sillonner chaque jour au grand dam de mon cabinet et de mes équipes, les presque 800 équipiers de la team ARS Occitanie, qui souhaiteraient me voir plus souvent et que je remercie pour leur engagement à vos côtés et aux miens ; de la qualité de nos échanges, des actions que nous portons ensemble. Nous continuerons à travailler ensemble, dans cette logique de « Convivencia » (thème de la réunion annuelle de tous les collaborateurs de l'ARS), avec et pour les habitants, pour que la santé pour tous partout ne soit plus seulement un slogan mais bien une réalité. Et je sais pouvoir compter sur vous pour non seulement marquer l'essai (ça c'était la coupe du monde du rugby en 2023) mais le transformer (ce sont les JO de 2024). Car nous formons une équipe, de sportifs au service de la santé, et même si de temps en temps nous avons de nombreuses crises et situations exceptionnelles à gérer, on se relève toujours pour le match d'après en faisant pack.

Alors, en tant que représentant en Occitanie de la Ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités, avec l'ensemble des membres du comité exécutif de l'ARS Occitanie qui m'entourent ce soir, avec Sophie Albert la Directrice générale adjointe, au nom de l'ensemble des équipes de l'Agence, je vous présente tous mes vœux pour cette nouvelle année 2024, et surtout une bonne santé. Car nous devons prendre soin de la santé des soignants et de leur sécurité. Je reprendrai les propos de notre Premier Ministre en déplacement samedi au CHU de Dijon : vous êtes « un trésor national » enfin plus exactement un trésor régional et des trésors territoriaux, car la santé n'est pas une dépense, mais une richesse.

Bonne et heureuse année 2024